

NOS REALISATIONS... NOS PROJETS...



Leurs devises :

1^{ère} année « La Femme aux mille bras »

2^{ème} année : « La Femme responsable fait de sa famille une communauté d'Amour »

3^{ème} année : « On ne ramasse pas des mangues sous les papayers »

Jërējēf ! Merci !

Aidons-les ! Finançons leur formation !



Contacts : Skippy Club - Les Enfants du Ballon
Tel : 0979158034 / 0678114556

Pour vous, 0.33€ par jour. Pour elles un an de formation et un budget familial non amputé

Particuliers } déduction fiscale 66% (10€ / mois = 3.40€ après déduction)
Entreprises } déduction fiscale 60%

Parrainage individuel ou collectif



L'école des femmes et jeunes filles

+ Leur formation pendant 3 ans

- Alphabétisation
- Cuisine, pâtisserie, couture, teinture, broderie, transformation fruits et fleurs
- Accueil tourisme

+ Leurs objectifs

- Survie de la famille
- Aide à la scolarisation et aux soins de leurs enfants
- Création de leur propre « atelier », vente de leurs produits
- Création de leur propre « atelier », ou vente de leurs produits pour une autonomie financière...

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Portable :

Email :

JE CHOISIS LE PARRAINAGE INDIVIDUEL

Je m'engage à parrainer une maman ou une jeune fille de Sokone, au Sénégal, pour 10€ par mois, soit 120€ par an, ou par mois, soit par an.

Je demeure libre d'y mettre un terme à tout moment, par courrier. Je recevrai des nouvelles de mon (ma) filleul(e) au moins une fois par an.

DON OU PARRAINAGE COLLECTIF

1. J'effectue un don d'un montant de : €

2. Je m'engage à effectuer un don mensuel d'un montant de : €

trimestriel d'un montant de : €

annuel d'un montant de : €

MODE DE REGLEMENT

Virement automatique mensuel, trimestriel ou annuel : présentez notre RIB à votre banque.

Chèque mensuel, trimestriel ou annuel à l'ordre de Skippy-club – Enfants du Ballon